

CONSEIL D'ADMINISTRATION - 13 mars 2025

Candidature à la présidence de l'UBE

Intervention de Vincent THOMAS

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Notre conseil réuni ce matin est chargé de choisir son nouveau président, qui est aussi le président de l'université.

Comme j'en ai fait déclaration le 3 mars dernier, j'ai l'honneur de vous présenter ma candidature à l'exercice de ces fonctions.

Cette candidature est particulière car elle intervient un an, presque jour pour jour, après ma précédente candidature à cette même fonction. Vous en connaissez les raisons. Ce qui avait motivé l'an passé ma démarche était de porter une ambition pour notre établissement reposant sur une stratégie renouvelée dans un cadre institutionnel nouveau.

Mon propos de ce matin ne portera pas sur les nombreuses propositions que les listes « unissons nos talents » ont formulées durant la campagne. D'abord parce qu'elles sont connues de tous, et notamment de vous puisque vous vous êtes impliqués dans la campagne au point d'avoir été élus. Ensuite parce que, comme les règles électorales l'exigent, l'ensemble de ces propositions vous ont été transmises en amont de ce conseil.

Il s'agira ce matin de dépasser la lettre des propositions pour présenter, ou plutôt rappeler l'esprit qui les anime. Car cela fait maintenant 5 ans que l'équipe de gouvernance qui m'accompagne agit au service de la communauté en se fondant sur trois valeurs qui lui ont servi de boussole : l'humanisme, l'ouverture et l'ambition. Et il n'est pas question pour ma part de les remettre en cause dans l'action qui guidera ma présidence, si vous m'accordez votre confiance, au cours des quatre prochaines années.

Quel sera l'esprit de cette action ?

Cet esprit s'inscrit dans le contexte des dernières années s'agissant des grandes questions intéressant notre université, qui sont :

- celle des ressources humaines,
- celle de l'adaptation de notre offre de formation à l'évolution du monde qui nous entoure,
- celle de la recherche dont l'excellence partagée a été une constante préoccupation,
- celle de la condition étudiante pour laquelle nous avons mené des actions inédites en France et encore trop rares à travers le monde - je pense bien sûr, mais pas seulement, à la commission solidarité étudiante.

Pour apporter des réponses à chacune de ces grandes questions, nous avons écouté, accompagné et arbitré lorsque c'était nécessaire, toujours dans une volonté de progrès, parfois dans

des conditions très contraintes par les moyens insuffisants dont l'université dispose. Je vous l'assure aujourd'hui : cette manière de faire ne changera pas, sinon pour s'améliorer là où elle doit l'être.

Cet esprit insuffle aussi l'action engagée depuis mars 2024. L'année qui s'achève a permis d'obtenir la création, par un décret du 4 décembre 2024, de l'établissement public expérimental Université Bourgogne Europe et de poser les premières pierres de la stratégie conçue ensemble par les communautés des douze établissements qui ont décidé de joindre leurs forces dans l'UBE.

Comme nous nous y étions engagés, l'UBE s'est construite sur un principe démocratique conforme aux dispositions de droit commun du code de l'éducation. Le conseil d'administration, qui se réunit aujourd'hui pour la première fois dans le cadre de l'établissement public expérimental, a conservé plus de 74% de représentants du personnel et des étudiants. Il en est de même pour la CFVU et la Commission de la Recherche dont les prérogatives et la représentativité ont été maintenues.

Quant au projet, il repose sur ce qui a fait le succès de notre établissement, dans sa dimension disciplinaire ou plutôt pluridisciplinaire, ainsi que dans sa dimension institutionnelle.

S'agissant de la dimension institutionnelle de l'UBE, nous n'avons pas cédé à la tentation, contrairement à d'autres, de créer des collèges universitaires qui auraient confisqué aux composantes leur rôle de support aux laboratoires et leurs prérogatives sur l'offre de formation de master. Il nous a paru en effet contre-nature de couper le lien qui existe entre la recherche et la formation, même la formation de licence. Il nous fallait préserver la cohésion des équipes d'enseignants et de chercheurs, que consacre le statut d'enseignant-chercheur. C'est pourquoi les composantes et leurs missions n'ont pas été modifiées.

S'agissant du projet de l'Université Bourgogne Europe, je ne vais pas m'appesantir sur son contenu qui a été largement discuté au cours des deux dernières années. Vous le savez, les Graduate School ont été créées, 14 programmes gradués ont commencé en septembre dernier, d'autres sont en cours pour la rentrée prochaine. C'est sans doute ce qui est le plus visible. Mais la véritable ambition du projet concerne les liens nouveaux qui commencent déjà à se tisser, à bas bruit, avec nos partenaires, singulièrement avec les établissements composantes, l'école des beaux-arts et l'école supérieurs de musique, mais aussi avec les établissements associés et partenaires.

Si vous m'accordez votre confiance, ma première mission sera de poursuivre le travail entamé qui, je crois, commence dans de très bonnes conditions, de le poursuivre dans un objectif de réussir la phase expérimentale de l'UBE. Cette phase va durer deux ans, deux ans pour transformer l'essai, deux ans pour convaincre l'État qu'il a eu raison de nous faire confiance. De mon point de vue, cet objectif sera atteint si trois conditions sont réunies.

La première tient au fonctionnement institutionnel de l'établissement ou, en d'autres termes, à sa capacité à mener les missions qui sont les siennes grâce au fonctionnement efficace de ses instances, c'est-à-dire son CA, sa CFVU, sa CR, son CAC, mais aussi ses deux nouvelles instances que sont le Conseil des Chefs d'Établissement et le Conseil d'orientation stratégique.

La deuxième condition tient au développement de liens nouveaux entre établissements dans le cadre souple mais structurant du projet commun. Cela nécessite notamment de favoriser l'implication de nos collègues dans l'animation et le développement des objets communs tels que les Graduate School, de faciliter l'élaboration de projets de nouvelles formations et l'émergence de projets scientifiques entre établissements, d'accompagner l'intégration des enseignants et des chercheurs des

établissements dans nos laboratoires, le tout dans l'intérêt bien compris de chacune des parties prenantes.

La troisième condition concerne les étudiants. La réussite de la phase expérimentale suppose une réelle intégration des étudiants des établissements composantes et associés dans l'UBE. Certains étudiants découvrent d'ores et déjà un nouveau campus, leur campus désormais, et les services que nous leur proposons. Leurs diplômes comporteront le sceau de l'établissement. Ils vont bientôt recevoir une carte d'étudiant à l'effigie de l'Université Bourgogne Europe, à l'instar des étudiants de l'ex-université de Bourgogne, ce qui accélérera le mouvement d'intégration et participera au développement du sentiment d'appartenance. Toutefois, il faudra, ce point fera partie des défis du mandat qui s'ouvre, que les services et les moyens soient adaptés à l'accueil de ces jeunes gens qui ne comptaient pas jusqu'à présent parmi nos effectifs.

Ce projet ambitieux n'a de sens et ne réussira que si nos efforts mutuels portent le collectif nouveau que nous constituons ensemble. Le mandat qui s'ouvre doit permettre la construction d'une université forte de ses différences, qui se met en marche dans l'objectif de rayonner davantage afin d'accroître son attractivité ainsi que celle du territoire sur lequel elle est établie.

C'est ce qu'il faut réussir, dans un esprit d'ambition partagée, mais aussi dans le but de nous ouvrir toujours plus aux autres, grâce à l'Alliance européenne que nous coordonnons et dans laquelle nous nous renforçons par la création d'UBE. Au-delà de l'Alliance, il sera nécessaire de mener une politique internationale au profit de nos diplômés, notamment de master, et de nos équipes de recherche. Cela nécessitera notamment de réexaminer notre manière de concevoir les relations internationales à l'égard de certaines régions du monde. Je pense surtout à l'Asie et, plus particulièrement à l'Inde à laquelle nous ne nous sommes jamais véritablement intéressés.

L'esprit d'ouverture et de collaboration devra également inspirer la région Bourgogne-Franche-Comté. Nous y sommes prêts et, d'ailleurs, il n'a jamais été question de ne plus travailler avec nos collègues enseignants et chercheurs de la région administrative. L'un des enjeux du mandat qui s'ouvre sera de faire en sorte que les principes d'équité et de sincérité s'imposent dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'échelle de la BFC. Nous devons pouvoir compter sur les acteurs territoriaux qui doivent faire leur le principe d'égalité gouvernant toute politique publique menée au sein de la République française.

Pour clore mon propos, j'évoquerai l'incertitude budgétaire dans laquelle s'ouvre le nouveau mandat. Nul ne sait aujourd'hui comment le financement des universités va évoluer dans notre pays. Nous constatons toutefois depuis plusieurs années une diminution de l'engagement de l'État dans la compensation des charges obligatoires des universités. Il est fort probable que ce phénomène perdure.

Si vous me renouvez votre confiance, sachez que je demeurerai combattif pour essayer, à ma mesure et avec mes moyens, d'infléchir la politique à bien des égards inégalitaires de notre tutelle et de défendre (à l'occasion de mes fonctions de vice-président du conseil moyen et personnels à France Universités, lors de mes rencontres au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et auprès des élus locaux et nationaux) les intérêts de notre Université Bourgogne Europe, ainsi que ceux de l'université française et son modèle fondé sur le principe du service public accessible à tous et au service de tous.

Je vous remercie de votre attention.